



**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 3^e jour du mois de juin 2019, à 19 h 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 76-2019

Nature et effets :

- La demande vise l'autorisation d'une enseigne sur poteau de 1,11 mètres carrés (12 pieds²). Or, le règlement #356-2011 fait mention à l'article 273 que seule une plaque d'une superficie maximale de 0,5 mètre carré identifiant l'activité commerciale est autorisée pour un usage commercial complémentaire à une habitation unifamiliale. La dérogation mineure serait donc de 0,61 mètre carré.

Identification du site concerné :

- 4059, route Marie-Victorin à Saint-Robert, lot 4 667 256 du cadastre officiel, zone R-102.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 3^e jour du mois de juin 2019, à 19 h 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 13 mai 2019.

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière